



FONDATION LES EGLANTINES
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



LE CONSEIL DE FONDATION

de Gautard Jean

Président du conseil de Fondation
Ancien syndic - Avocat
Saint-Légier-La Chiésaz

Roethlisberger Jean-Marc

Vice-président du Conseil de Fondation
Ancien Directeur de la Maison des Jeunes
La Tour-de-Peilz

Willi Edith

Membre du Bureau du Conseil de Fondation
Ancienne Municipale, Montreux

Fahrni Albert-Edouard

Membre du Bureau du Conseil de Fondation
Notaire, Vevey

Burnier Madeleine

Ancienne Municipale, Vevey

de Rham Jérôme

Accompagnant socio-éducatif
Représentant du personnel, Veystaux

Imhof Germaine

Membre du comité de l'ASPr, Vevey

Leimgruber Elina

Municipale, Vevey

Malcotti Denise

Membre du comité de l'ASPr, Sion

Rutishauser Yvette

Représentante des familles, Vuiteboeuf

Vidoudez Henri

Ancien directeur d'institution, Aubonne

Wust Natacha

Résidente
Représentante des résidents, Vevey

NOTRE MISSION

La mission principale de la Fondation est d'accueillir des personnes adultes en situation de handicap physique ou de polyhandicap. Elle soutient tout effort et prend toute initiative pour permettre aux personnes en situation de handicap d'acquiescer ou de maintenir le plus d'autonomie possible et de garantir une qualité de vie adaptée à leurs besoins.

Elle fournit les prestations suivantes :

- hébergement adapté selon le type de handicap
- soins en fonction des besoins de l'utilisateur
- mise à disposition de bâtiments et d'installations
- activités de travail dans des ateliers socio-professionnels
- activités de développement personnel.

La fondation emploie 134 collaborateurs, accueille 50 résidents dans le home et quotidiennement 75 personnes dans ses unités appelées Centre de jour et Ateliers socio-professionnels. Nos ateliers fournissent des prestations à des personnes confrontées à d'autres difficultés (handicap mental, difficultés psychiques, chômeurs en fin de droit, insertion professionnelle, etc.).

Située à Vevey, la Fondation Les Eglantines favorise l'intégration de ses résidents et ses usagers externes dans la société. Depuis 1950, ses activités se sont développées dans la ligne de ses objectifs fondateurs : « permettre aux personnes en difficulté de prendre conscience de leurs possibilités, de travailler et de vivre dans un environnement familial ». La Fondation Les Eglantines jouit d'un emplacement idéal à quelques mètres du lac et des commerces, ce qui permet à des personnes en situation de handicap de se déplacer seules dans la limite de leurs possibilités que ce soit pour leur travail, leurs loisirs ou pour faire leurs courses.



L'année 2015 fut marquante à plus d'un titre

Sur le front du Conseil de Fondation, il faut relever la nomination de Me Albert-Edouard Fahrni, notaire, comme membre du Bureau. Cette nomination est intervenue lors de la séance du Conseil du 19 mai 2015, en remplacement de Me Jean-Daniel Rumpf, démissionnaire.

Les Eglantines, et principalement tous les collaborateurs, ont continué et continuent encore la mise en place et en exécution des différentes mesures préconisées par la CIVESS, dans son rapport d'inspection de fin 2014.

Ce rapport avait aussi mis en lumière quelques carences et mesures à prendre en matière d'organisation de l'accompagnement des résidents et usagers de l'institution. Principalement, la problématique de la vision si différente de l'accompagnement qu'ont le monde socio-éducatif et le monde infirmier a été relevée. Un travail important doit dès lors être entrepris, continué, pour améliorer cette prise en charge commune, tant au plan organisationnel que sur le terrain.

Sur le plan de la construction, l'année 2015 aura vu, tout à sa fin, le début de la pose des containers dans lesquels la réception, l'administration, la blanchisserie, le tea-room ainsi que le centre de jour Jaman devront vivre pendant près de deux

ans dès le printemps 2016. La recherche de fonds continue, même si la commission, qui avait été mise sur pied pour cette mission, a été mise en veilleuse en 2015.

Le repas de soutien du 29 octobre, à la Salle del Castillo, fut un succès. Il convient ici d'adresser un très chaleureux merci à tous nos collaborateurs et plus particulièrement à la cuisine et à l'hôtellerie, qui ont travaillé sans compter pour offrir une superbe

soirée à nos donateurs. Karim Slama a également largement contribué au succès de cette soirée, qu'il soit ici également remercié.

En bref, une année 2015 que l'on peut qualifier d'année de transition avant les années prochaines qui seront des années de « cam-

ping », de bruit et de poussière.

Un grand merci à tout le monde, des apprentis et stagiaires à la direction générale, pour leur contribution toujours importante et efficace à la bonne marche de notre institution, dont le seul souci est le bien-être de nos résidents et de nos usagers.

Jean de Gautard
Président du Conseil de Fondation

LA CONSTRUCTION : NOTRE PLUS GRAND DÉFI !



STATISTIQUES

Quelques statistiques de l'activité des Eglantines en 2015

Bénéficiaires et prestations

Les Eglantines offrent quatre prestations principales : une prise en charge résidentielle, des activités de développement personnel en centre de jour, un travail aux ateliers à vocation socialisante, et un accompagnement à domicile. Le tableau suivant présente le nombre total de bénéficiaires par prestation. Le nombre de bénéficiaires dépasse généralement le nombre de places, car il inclut les entrées et sorties réalisées pendant l'année, et tient compte de la fréquentation à temps partiel des centres de jour et des ateliers.

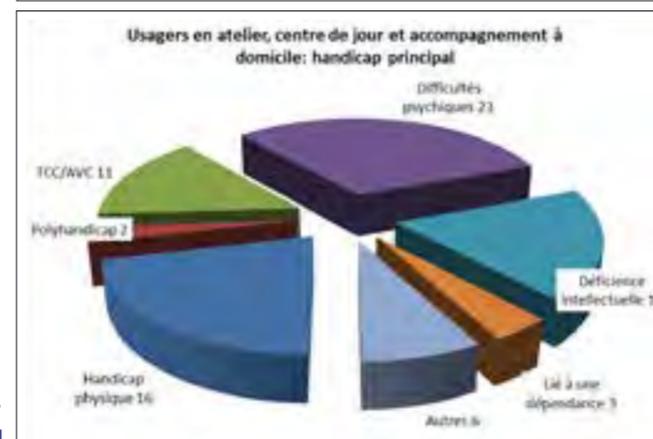
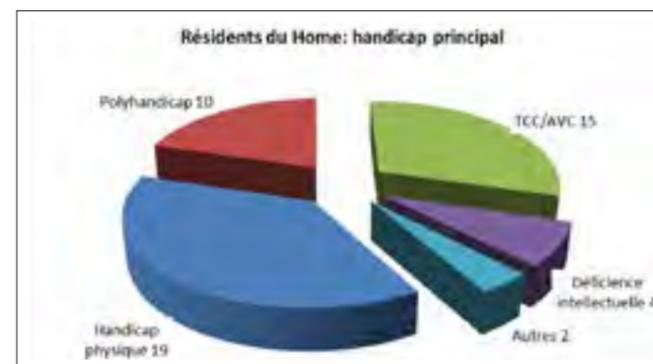
Il faut également préciser qu'un bénéficiaire peut participer à plusieurs activités : un résident peut ainsi aller au centre de jour et/ou aux ateliers, par exemple. En 2015, c'est un total de 120 personnes différentes qui ont bénéficié des prestations des Eglantines.

Prestations	Places	Bénéficiaires
Prise en charge résidentielle	47*	50
Activités en centre de jour	35*	54
Ateliers à vocation socialisante	34	65
Accompagnement à domicile	14	15

* passage à 51 places résidentielles et à 39 places en centre de jour dès l'automne 2015 avec l'ouverture d'un nouveau lieu de vie.

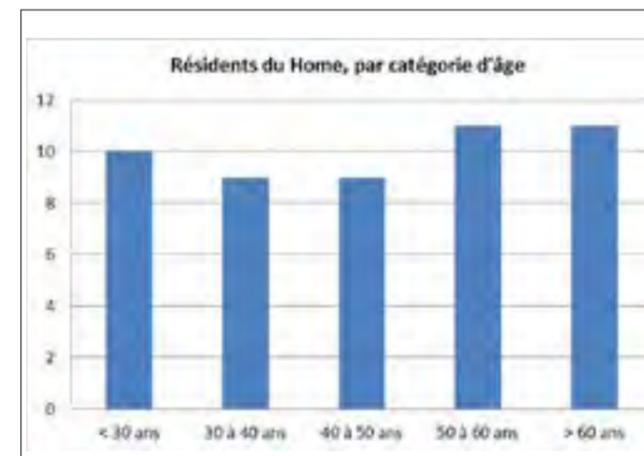
Handicaps des bénéficiaires de nos prestations

Les tableaux statistiques situent les bénéficiaires en fonction de leur « handicap principal », c'est-à-dire celui qui a l'impact le plus significatif sur leur vie quotidienne. Pour ce faire, nous nous référons aux catégories utilisées par le Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi ainsi qu'à celles de la LAIH. Nous insistons toutefois sur le fait que chaque usager est une personne unique avec ses forces et ses faiblesses, et que c'est toujours délicat et réducteur de mettre des personnes dans des catégories.



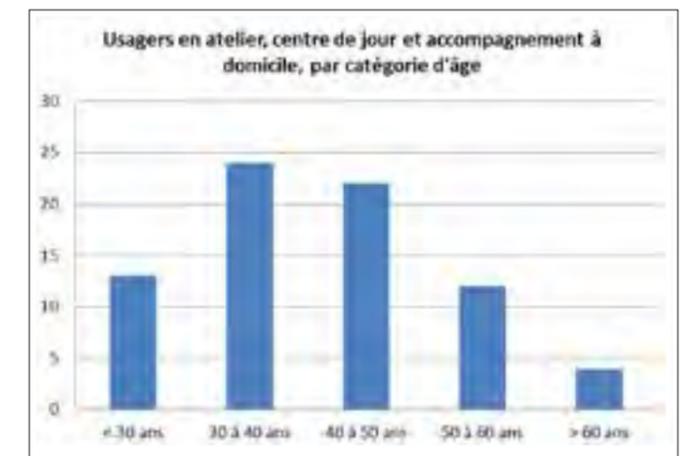
Profil des résidents du Home en 2015

Pendant l'année 2015, 50 résidents ont été accueillis aux Eglantines, 21 femmes et 29 hommes. La moyenne d'âge des résidents au 31.12.2015 était de 46,8 ans. Voici la répartition par catégorie d'âge :

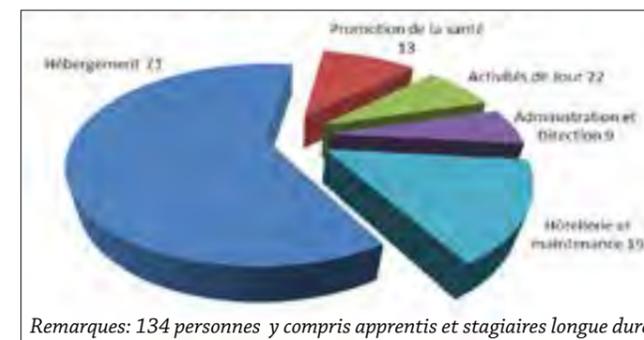


Profil des bénéficiaires d'autres prestations

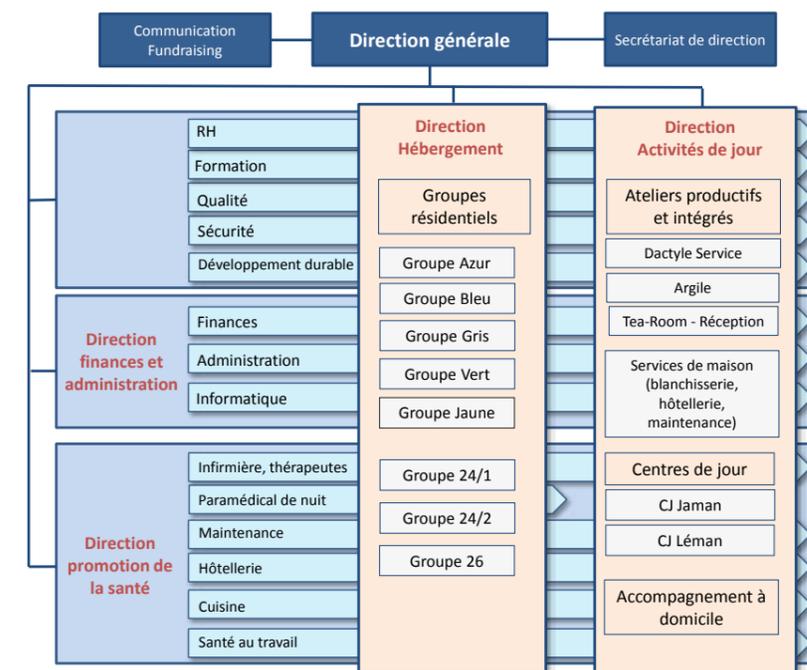
Pendant l'année 2015, 75 personnes ont bénéficié des autres prestations des Eglantines, 41 femmes et 34 hommes. La moyenne d'âge des bénéficiaires au 31.12.2015 était de 40,75 ans. Voici la répartition par catégorie d'âge :



Collaborateurs par secteur au 31.12.2015



Organigramme au 01.09.2015





SECTEUR HÉBERGEMENT

L'année 2015 a vu l'ouverture d'un nouveau lieu de vie, le groupe Jaune, situé au 4ème étage du bâtiment Prairie 26b. Un nouveau lieu de vie implique une augmentation de la capacité d'accueil du secteur Hébergement de la Fondation, qui passe ainsi de 47 à 51 places. Ce nouveau groupe a vu le jour suite à la demande du SPAS faite aux institutions pour trouver des solutions permettant la création de places d'accueil supplémentaires pour des personnes polyhandicapées. C'est la première augmentation de la capacité d'accueil de la Fondation depuis l'ouverture en 2000 du secteur Léman, offrant 16 places supplémentaires à des personnes polyhandicapées. A l'époque, la création de ce nouveau secteur faisait suite à un manque de places pour accueillir de jeunes adultes polyhandicapés à la fin de leur scolarité. Le groupe Jaune a vu le jour sur l'emplacement de la terrasse du 4ème étage du bâtiment Prairie 26 bis. Il était déjà prévu, lors de la construction des groupes Léman en 2000, un cinquième groupe à cet endroit, projet abandonné avant la construction définitive. Ce groupe a été conçu sur un nouveau modèle d'accompagnement accueillant un groupe «mixte» de 9 résidents, soit les quatre nouvelles places Léman (polyhandicap) et 5 places Jaman (per-

sonnes du secteur handicap, avec une relativement grande autonomie). Les deux groupes de résidents ayant des besoins différents et pas aux mêmes moments, il est possible de leur offrir des prestations complémentaires. L'interaction entre ces personnes devrait également être source de richesse et de découverte mutuelle.

Ce projet novateur a également permis de diminuer le nombre de résidents du Jaman 26, qui accueillait jusque-là 17 résidents, du fait que les 5 personnes qui

ont rejoint le groupe Jaune en sont issues. Cette diminution du nombre de résidents a été accompagnée d'une réorganisation de ce groupe. Depuis le mois de septembre, ce groupe fonctionne

avec de nouveaux horaires. Les équipes « soins » et « éducative » ne forment dorénavant plus qu'une seule équipe. Ceci permet une meilleure connaissance globale des résidents avec un suivi sur la journée et une meilleure utilisation et répartition des compétences professionnelles sur la journée.

Claudia Brücher
Directrice de l'Hébergement

UN NOUVEAU LIEU DE VIE





DOMAINE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

L'année 2015 a marqué l'achèvement de la mise en place d'un système de distribution de médicaments. Cette méthode permet de diminuer sensiblement les erreurs de médication et améliore la sécurité des résidents.

Les actions pour la promotion de la santé des collaborateurs se poursuivent, notamment par la mise à disposition de vélos. En outre, ils peuvent bénéficier d'une technique de massage « Nuad Boran » (massage Thaï) dont l'objectif est de diminuer les TMS (trouble musculaire squelettique). Cette technique efficace stimule à la fois le système musculaire et myofascial.

Le secteur de l'hôtellerie s'est distingué par ses bons résultats lors de sa participation à l'évaluation Beelong qui analyse chaque achat alimentaire et qui donne une vision globale de notre politique

d'achats. Par ailleurs, nos cuisiniers ont tous suivi la formation HACCP (méthode et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments). Notre première apprentie de gestionnaire en intendance (GEI) a rejoint ce secteur qui a par ailleurs été marqué par le départ à la retraite de deux collaboratrices totalisant 39 années de services aux Eglantines.

La préparation du déménagement de l'immeuble Petit-Clos 4 dans des structures provisoires a mis fortement à contribution le service de la maintenance. Ce service se distingue par son efficacité

et ses collaborateurs « multi-tâches » qui se démènent sans compter pour simplifier la vie des usagers et des collaborateurs dans leur quotidien.

La création d'un nouveau lieu de vie est toujours un défi pour les thérapeutes. Outre les rendez-vous de chantier définissant les moyens auxiliaires nécessaires, il a fallu rassurer les résidents qui ont subi les nuisances découlant du chantier.

Les collaborateurs et collaboratrices du domaine de la promotion de la santé sont actifs dans divers domaines professionnels. Leurs compétences spécifiques sont indispensables à la bonne marche de

l'institution. Bien que ne fonctionnant pas au titre d'accompagnants socio-éducatifs, ils jouent un rôle essentiel sur le plan social. Ils assurent une présence régulière et côtoient les résidents au quo-

tidien. Sensibles aux différentes problématiques, ils entretiennent des relations adéquates favorisant le bien-être de l'ensemble des usagers de l'institution.

Conscients de l'ampleur de leur tâche, les collaboratrices et collaborateurs des différents services de la promotion de la santé s'engagent pour une évolution positive dans notre environnement.

Daniel Cabras

Directeur de la Promotion de la santé

8



SECTEUR DES ACTIVITÉS DE JOUR

Le secteur « Activités de jour » existe depuis le 1er septembre, selon le nouvel organigramme. Il regroupe des prestations variées, et il en va logiquement de même pour les métiers représentés et les manières de travailler. Cela participe à la richesse de ce jeune secteur.

Les centres de jour Léman et Jaman, intimement liés à l'hébergement :

Organisés de façon un peu différente, tous deux visent à offrir aux résidents des Eglantines des activités régulières valorisantes et enrichissantes. Quelques places sont réservées à des externes, dont certains bénéficient aussi du service d'accompagnement à domicile. Le taux de fréquentation effectif est satisfaisant, bien que certaines places d'externat soient peu utilisées.

Tout le monde a participé activement à la préparation du déménagement des salles d'activités dans les structures provisoires, planifié pour janvier 2016.

Les ateliers socio-professionnels :

La blanchisserie, qui travaille pour moitié pour des clients tiers, a été bien occupée aussi à préparer le déménagement. D'autant qu'il fallait garantir la continuité du service.

Dans l'ensemble, les ateliers productifs restent de petites entités, très différentes, ce qui permet

d'avoir une offre de postes de travail diversifiée: **Argile, Dactyle-Service, Tea-room, Réception, Services de maison.**

Toutes les places de travail destinées à des bénéficiaires de rente AI sont occupées, ou presque, avec les mouvements naturels de départ et d'engagement.

Le service d'accompagnement à domicile :

Ce service se développe, il est passé de 14 à 15 places dans le courant de l'année 2015, évolution confirmée pour 2016. Nous poursuivons le travail de réflexion sur l'évolution des besoins et donc de l'offre de pres-

tations et de la structure éducative et financière nécessaire.

La réflexion, globale, s'inscrit en particulier dans le nouveau contexte induit par la ratification par la Suisse de la Convention de l'ONU pour

les droits des personnes handicapées (CDPH). Celle-ci prône en particulier le droit à la participation autonome à la vie de la société, mais aussi l'obligation pour l'Etat de soutenir structurellement ce droit. Tout ce travail se fait en collaboration avec les autres structures comparables actives dans le canton de Vaud et, bien sûr, avec nos interlocuteurs du SPAS.

Dominique Vaucoret

Directeur des Activités de jour

9

ILS JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL SUR LE PLAN SOCIAL

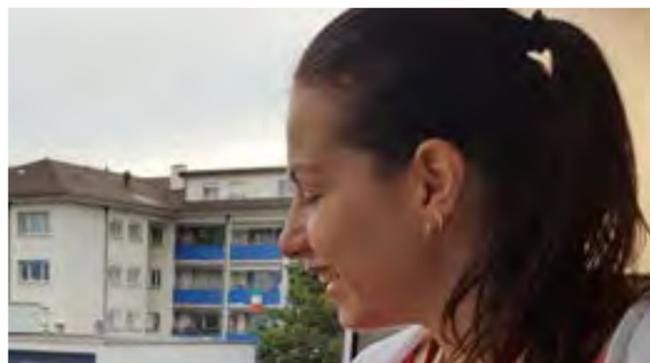
LA RICHESSE DE LA DIVERSITÉ



MOT D'UN COLLABORATEUR



MOT D'UN USAGER



Je me présente, Christelle, 24 ans.

Comment suis-je arrivée aux Eglantines ? Etant au chômage, et au bénéfice d'une maturité en social on m'a proposé un stage dans une crèche, que j'ai accepté, mais ça ne me correspondait pas. A la recherche d'une place d'apprentissage d'ASE, dans la suite de ma maturité en social, j'ai donc poursuivi mes démarches de postulations pour un travail, ce qui est normal. J'ai en particulier postulé aux Eglantines, où la direction m'a proposé une place de remplaçante. Cela m'a permis de montrer ma motivation pour le métier d'éducatrice accompagnant des personnes en situation de polyhandicap et de handicap physique. Après le groupe « Bleu » j'ai été appelée à travailler au « Jaman 26 », et j'ai maintenant trouvé ma place au sein d'une équipe et de l'institution. Celle-ci offre un lieu de vie et des prestations qui permettent aux résidents de s'épanouir au mieux tout en respectant leurs capacités et performances. Chaque collaborateur, grâce à son savoir-faire et à certaines compétences spécifiques, s'efforce d'apporter un mieux-être aux pensionnaires. Le handicap est là, et il faut l'accueillir. Voici une citation de Daniel Tammet que

j'affectionne, dans « Je suis né un jour bleu » il dit : « Vous n'avez pas besoin d'être handicapé pour être différent car nous sommes tous différents ». Chaque être humain, handicapé ou pas, est différent. Ici aux Eglantines, on trouve une multitude de différences, des petites, des grandes... Moi, je suis ravie de mon métier et d'aider toutes les personnes qui en ont besoin, car ce n'est pas parce que certains ont perdu leur autonomie physique qu'ils ont perdu la vie. Cela ne sert à rien de dévisager une personne différente car on ne peut fuir le regard.

Christelle



Bonjour, Je m'appelle Olivier, j'ai 51 ans et je vis aux Eglantines depuis maintenant 16 ans. Avant je vivais à la Cité Radieuse à Echichens située dans les hauts de Morges. Ce que j'apprécie depuis que je vis aux Eglantines c'est que j'ai gagné en indépendance (c'est aussi grâce à mon fauteuil roulant électrique), je peux aller faire mes courses tout seul, prendre le bus, le train ou le bateau plus facilement. J'aime aller me balader au bord du lac (et cela malgré la pluie !!!). J'aime aussi les sorties, d'ailleurs je suis allé il y a peu de temps à la fête de la tulipe à Morges. Je vais partir une semaine en vacances en famille en France, plus spécifiquement



UNE VIE BIEN REMPLIE

en Provence. Et cet été, j'irai au festival de Nyon le jeudi soir écouter notamment Francis Cabrel. Quand je suis aux Eglantines, je vais à l'atelier le lundi toute la journée, le mercredi après-midi ainsi que le jeudi matin. Je fais de la peinture, des sorties culturelles et je vais aussi à la piscine. J'ai finalement une vie bien remplie.

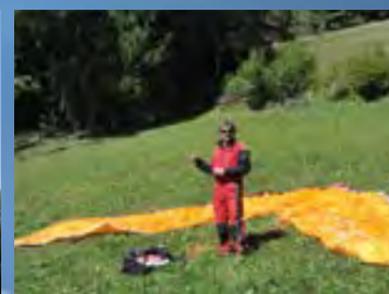
Olivier

PARAPENTE

C'EST LE 21 SEPTEMBRE DERNIER QUE MONIQUE ET OLIVIER ONT CÉLÉBRÉ LE LUNDI DU JEÛNE À LEUR FAÇON, C'EST-À-DIRE EN EFFECTUANT UN VOL EN PARAPENTE DE 45 MINUTES DANS LA RÉGION D'OLLON!!!

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le vol en parapente

- De quoi a-t-on besoin ?
Une chaise manuelle avec une coque sur laquelle on est bien assis, équipée de grosses roues « tous terrains » et une selle de vélo à l'arrière...
- Comment s'habiller ?
Avec des habits chauds, un coupe-vent, un casque et des gants.
- Avec qui on saute ?
Le saut s'effectue en « tandem », accompagné par un moniteur agréé, et qui a une licence particulière pour effectuer les vols avec des personnes handicapées.
- Et comment on atterrit ?
Tout est histoire de ficelles... On tire dessus, le moniteur court et nous, on est secoué !!!
- Du côté de la météo ?
Une bonne pression atmosphérique, un peu de vent, du beau temps : ce sont les ingrédients pour un beau vol.
- Combien ça coûte ?
Fr. 160.- « tout inclus ».



Et pour la petite histoire, sachez que l'un et l'autre sont prêts à recommencer !
Monique souhaiterait découvrir le vol à voile pour parcourir de longues distances, et Olivier a « pris son pied » !



DOMAINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Dans une institution comme les Eglantines, l'administration et les finances jouent un rôle transversal. Ce rôle implique, selon une définition retenue par la direction, de «garantir le cadre et fournir du support» dans notre domaine

de compétence. Pratiquement, nous devons sensibiliser les collègues à la nécessaire rigueur dans le respect des directives, procédures et

délais, la justification des dépenses et la tenue des comptes des groupes et des résidents. Ceci dans un cadre devenu de plus en plus « contrôlant », à l'image de notre société actuelle. En parallèle à ces activités pouvant être ressenties comme contraignantes, nous devons également nous rendre disponible afin de fournir outils et conseils aux collègues de l'opérationnel,

GARANTIR LE CADRE ET FOURNIR DU SUPPORT

selon leurs besoins et en tenant compte de leur niveau très variable de maîtrise du domaine administratif et financier. Un subtil équilibre à trouver : merci à mes collègues directs de leurs efforts pour y parvenir sans se départir de leur bonne humeur !

Les comptes de l'exercice 2015 ont été révisés - conformément aux directives comptables et financières de l'Etat de Vaud et aux dispositions légales - par notre organe de révision, la Fiduciaire Jean-Christophe Gross à Vevey. Ces comptes, dont le résumé figure à la page suivante, ont été approuvés par le Conseil de Fondation.

Dennis Roshier
Directeur administratif



Bilan au 31 décembre 2015

ACTIF	CHF
Actif mobilisé	
Caisses	11'889.60
Comptes postaux	70'545.36
Banques	707'251.90
Débiteurs	2'355'001.38
Stocks	7'701.00
Actifs transitoires	10'428.84
Total actif mobilisé	3'162'818.08

Actif immobilisé	
Immeubles	8'709'421.75
Constructions	992'823.95
Mobilier et agencement	186'600.00
Equipement	218'300.00
Matériel informatique	58'700.00
Véhicules	12'501.00
Titres	3'800.00
Dépôts de garantie	40'995.80
Total actif immobilisé	10'223'142.50

Régularisation d'actifs (avant subventions et/ou décompte final)	
Excédent de charges 2014	7'343'945.08
Excédent de charges 2015	7'597'196.70
Total régularisation d'actifs	14'941'141.78

Total de l'Actif **28'327'102.36**

Exploitation au 31 décembre 2015

Produits d'exploitation	CHF	Part en %
Contributions des résidents	3'185'199.80	80.29%
Contributions des bénéficiaires de l'accompagnement à domicile	138'420.35	3.49%
Revenus des locations et intérêts	66'597.75	1.68%
Revenus des prestations aux employés et au tiers	28'540.35	0.72%
Produits exceptionnels	5'367.82	0.14%
Contributions et subventions pour formation et insertion	17'210.00	0.43%
Revenus de la fabrication et prestations de nos ateliers	525'627.55	13.25%
Total produits d'exploitation	3'966'963.62	100.00%

Charges d'exploitation	CHF	Part en %
Salaires et frais du personnel	9'635'210.99	83.32%
Salaire et frais du personnel AI	222'644.20	1.93%
Besoins médicaux	13'450.40	0.12%
Alimentation	279'188.94	2.41%
Entretien (nettoyage et lingerie)	155'066.40	1.34%
Entretien immeubles, mobilier et machines	280'594.85	2.43%
Frais d'utilisation des installations	516'302.30	4.46%
Eau et énergie	173'867.90	1.50%
ADP, Animation, sorties, loisirs, ergothérapie, physiothérapie	60'232.98	0.52%
Charges d'exploitation des ateliers	68'633.51	0.59%
Charges d'exploitation de la structure AD	1'670.30	0.01%
Frais de bureau et d'administration	61'964.65	0.54%
Autres charges d'exploitation	95'332.9	0.82%
Total charges d'exploitation	11'564'160.32	100.00%

Résultat d'exploitation avant subventions	7'597'196.70	
Avances sur subventions cantonales 2015	-7'456'621.70	96.55%
Avances sur subventions autres cantons	-266'603.00	3.45%
Excédent d'exploitation avant décompte final du canton	-126'028.00	

Donateurs et résultats des recherches de fonds

La Fondation de soutien enregistre les dons versés par des particuliers, des entreprises et des institutions en faveur des Eglantines, ainsi que les résultats d'actions de recherche de fonds. En 2014, tous ces montants ont été versés au compte de construction.

Dons de particuliers (par ordre alphabétique):

AESCHLIMANN Catherine 150 - BARBEY Marlyse et Roger 50 - BERGER François Philippe 40 - BIELLI Hélène 50 - BLANC Olivier 50 - BODENMANN Herbert 50 - BOELLA-NARETTO Anna 50 - BOSI Fernand et Roseline 100 - BOSSET Françoise Janette 50 - BOULDOIRES-THERY Evelyne et Jean-Pierre 30 - CALAME-LONGJEAN Michel 100 - CAMPICHE Jean-Claude et Suzanne 100 - CHASSOT Louis 15 - CHOLLET Marti 30 - COMINOLI Jacqueline 30 - COTTIER Yves 40 - CUDRE-MAUROUX Françoise et René 50 - DE KINKELIN Pierrette 20 - DELISLE Michel 50 - DENTAN Maurice et Jocelyne 100 - DESSIEUX André 50 - DUPRAZ CARRARD Marie-Claude et Alfred 20 - EGLI Claudine 70 - EICHENBERGER Marcelle 500 - FAHRNI Nicolas 50 - FASNACHT Walter 100 - FELLI Gérard 300 - FERRARO Fulvio et MAZZURCO Josef 100 - FLUTSCH Charly 30 - FUCHS Lydie 50 - GAUGAZ Marlène 50 - GENOUD André 30 - GOLLIARD Rachèle 30 - GRAND Henri et Suzanne 50 - GRANDCHAMP Marie-Claude 10'000 - GREMINGER Arlette 50 - GROSS Jean-Luc 150 - GUBLER Marie-Odile et Pierre 100 - GUGLIELMETTI Edda 50 - HAUSHERR Rolf et Christine 120 - HIRSCHI Jacqueline 30 - HOCKE Jean-Pierre 250 - HUCK Richard 60 - HUGUENIN Suzanne 100 - JACCOUD Rolande 20 - JEHLÉ Gertrude Frida 2'000 - JOSEPH-MOCCAND Nadine 50 - JOURNOT Olivier 200 - KOHLI Emma et François 40 - LANGUETIN Etienne 20 - LAVANCHY-ZAHND Michel 40 - LEDERMANN Charles-Albert 55 - LERCH Colette et Pierre 20 - LIENHARD Hélène 100 - LUBRANO Annie 30 - LUGRIN Bernard 50 - MAMIN Françoise 50 - MARTI Malorie et Guy 30 - MAURER Marc et Johanna 50 - MAYOR René 30 - MERMINOD Henri 50 - MEYSTRE Pierre 50 - MONNAT Bernard 20 - MORISOD Albert 10'000 - MUSTON Simone 50 - NEYROUD Jean-Claude 50 - NICOLA Anne 25 - ORLANDO Francesca et MACAGNINO Antonio Rocchino 20 - OTT-SCHMID Steven et Dorothea 100 - PASCHE Jacqueline 30 - PAVILLARD Michel 50 - PERREIRA Robert et Marie-Claire 100 - PERRET Josette 30 - PESENTI Gabriel 50 - PETIOT Pierre-François 25 - PICHARD SARDET Nathalie 100 - PIGUET Marcel 30 - PILET Odette 50 - PITTET Marc et Christiane 5'000 - POGET Philippe 20 - POUZET Marie-Hélène 310 - PRELAZ Rose Marie et Paul 100 - QUARTENOUD Marianne 20 - RAU Eliane et Michel 60 - RENEVIER Roger 50 - REVIOL Willy 70 - REYMOND Antoinette 30 - RIMELLA-ROSSIER Lucette 100 - ROESSINGER Anne 30 - ROETHLISBERGER Jean-Marc 50 - ROSSIER Anne-Bernardine et Jean-Claude 50 - SAUGY Rose-Marie et Emile 100 - SCHAEER Christiane 150 - SIDLER Katharina et Gottlieb 100 - SONNAY Isabelle 30 - STEAD Gisela 30 - STEINER Magali 50 - SUTER Livia 50 - TACHE Lucienne 50 - TERMIGNONE Eric 120 - THEYTAZ Jean et Françoise 100 - THURLER Thérèse et Michel 100'000 - TRÜB Jakob 50 - VERDON Monique 100 - VIDOUDEZ Henri 100 - VIEIRA Maria 550 - VIONNET Alain et Jacqueline 20 - VOGT Eliane et Pierre 20 - VOLET Marianne 30 - VOLET Mariette 50 - VOLET Vincent 100 - WAELTI Laurent 50 - ZAPF Pierre 50 - ZAUGG Ruth 20

Autres dons et résultats des actions de recherche de fonds (par montant):

Repas de soutien 14'303 - DSR 10'000 - Succession Doge 5'000 - Commune de Jongny 2'000 - Retraites Populaires 2'000 - Conseil communal de La Tour-de-Peilz 1'360 - Bureau d'ingénieurs civils Daniel Willi SA 1'000 - Caisse d'Epargne Riviera 1'000 - Commune de Vevey 1'000 - Miele AG 1'000 - Groupement des Vétérans La Tour-de-Peilz et environs 800 - Weita AG 500 - Atelier Volet Charpentier/Batisse SA 300 - Maréchaux Electricité SA 300 - Richard & Cardinaux SA 300 - Mobilière Suisse Société d'assurances sur la Vie SA 250 - EtriNex SA 200 - Galenicare Management AG 200 - Roger Seematter SA 200 - B.Schindler SA 100 - Monastère Sainte Claire 20.

Nous remercions tous nos fidèles donateurs qui nous soutiennent et qui témoignent de leur intérêt pour les Eglantines.



Fondation Les Eglantines

Av. de la Prairie 26 • 1800 Vevey • Tél. 021 925 43 00 • Fax 021 925 43 10
www.eglantines.ch • administration@eglantines.ch

Elaboré et imprimé par l'atelier de la Fondation

DACTYLE SERVICE

Rue du Simplon 30 • 1800 Vevey • Tél. 021 922 62 52
Email: dactyle.service@eglantines.ch • www.dactyleservice.ch